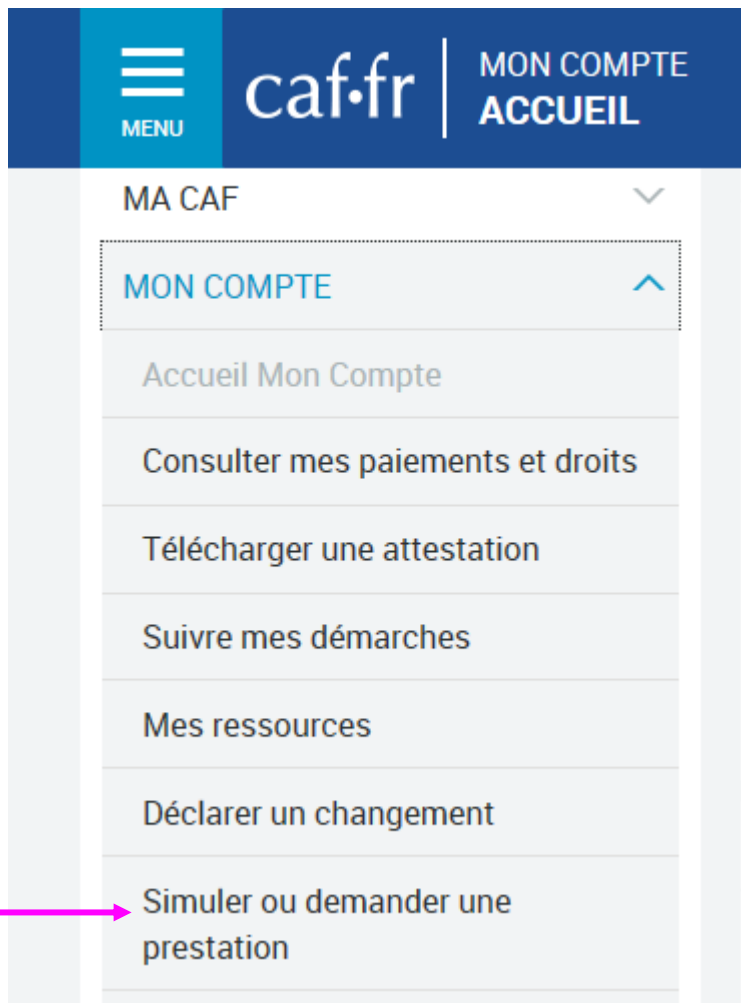
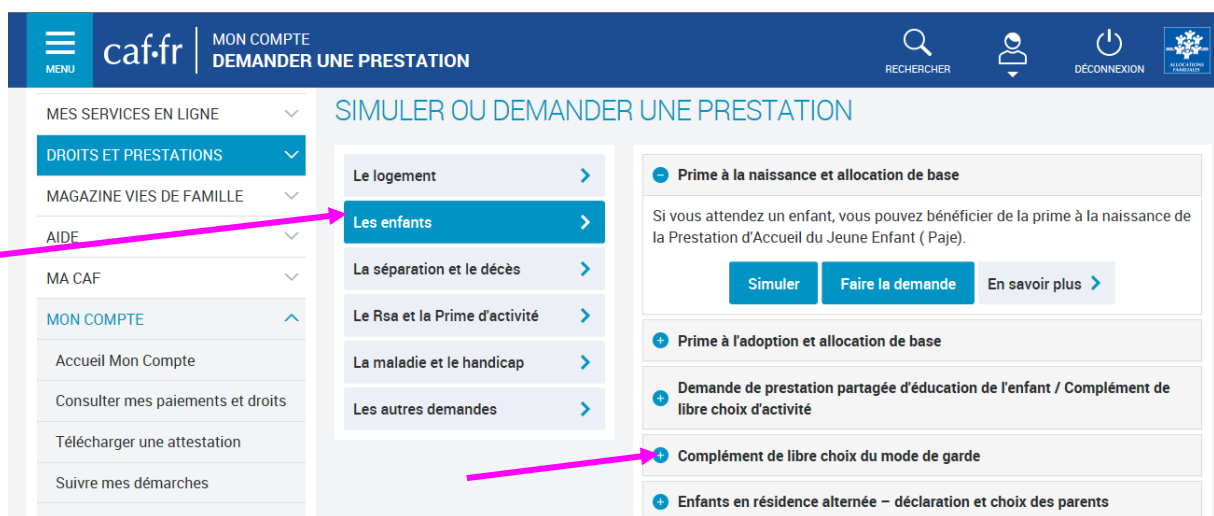


1^{ère} étape : Demander les aides CAF : une démarche simple en suivant le mode opératoire ci-dessous

Sur le site de la CAF, via la rubrique « mon compte »,
Cliquer sur demander une prestation



Cliquer sur les enfants, puis « complément de libre choix de mode de garde »



Complément de libre choix du mode de garde

Vous pouvez demander le complément de libre choix du mode de garde (Cmg) si vous faites garder vos enfants de moins de 6 ans :

- **par une ou plusieurs personnes que vous employez vous-même (emploi direct)**

Il peut s'agir :

- d'assistant maternel agréé gardant vos enfants à leur domicile ou au sein d'une maison d'assistant maternel (Mam)

◦ de garde d'enfants à votre propre domicile

- **si vous avez recours à une structure telle que**

- un service de garde d'enfants à domicile

- une micro crèche

- une crèche familiale employant des assistants maternels agréés

- **en cumulant un emploi direct et une structure**

Je suis employée en tant que garde d'enfants à votre domicile.

Cliquer sur « Faire la demande »

Puis suivre les instructions à l'écran en 4 étapes après avoir sélectionné « garde d'enfant à votre domicile »

[Accueil](#) / [Mon Compte](#) / [Simuler ou demander une prestation](#) / Demander le complément Mode de garde

DEMANDER LE COMPLÉMENT MODE DE GARDE

1
ACCES

2
SAISIE

3
RECAPITULATIF

4
FIN

Sélectionner le ou les modes de garde utilisés pour vos enfants

assistant maternel agréé



maison d'assistants maternels (Mam)



garde d'enfant à votre domicile



structure



aucun de ces modes de garde



DEMANDER LE COMPLÉMENT MODE DE GARDE

1
ACCES

2
SAISIE

3
RECAPITULATIF

4
FIN



Cette demande vous prendra environ 5 minutes



Avant de commencer, vous avez besoin des éléments suivants :

- la date d'embauche de votre salarié
- les coordonnées bancaires (Iban Bic) que vous souhaitez communiquer à Pajemploi



En fin de démarche, vous aurez :

- le récapitulatif des informations saisies



2ème étape : S'inscrire sur le site Pajemploi et déclarer son salarié : une démarche simple en suivant le mode opératoire ci-dessous



Puis cliquer sur « gérer mes salariés »



Ajouter le salarié via Gérer mes salariés

Pajemploi
Un service des Urssaf

Accueil > Gérer ma liste de salariées

Gérer ma liste de salariées

Cette fonctionnalité vous permet de personnaliser les écrans de votre volet social.
Si vous ne souhaitez plus voir apparaître une salariée, cliquez sur inactif. Elle ne s'affichera plus dans la liste des salariées lors de l'enregistrement de vos volets sociaux.

Nom	Prénom	Pajemploi +	Actif	Inactif
<input type="text"/>	KATUICIA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	CAMILLE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

[Ajouter une salariée](#) [Valider](#)

(A blue arrow points to the 'Ajouter une salariée' button)

- >> Espace Employeur
- Identification
- Déclarer les salaires versés
- Gérer / modifier mes déclarations
- Gérer mes salariées
- Service Pajemploi +
- Gérer mes coordonnées bancaires
- Modifier mes données personnelles
- Mon CMG
- Bulletins de salaire
- Éditer mes attestations fiscales
- Éditer ma notification d'immatriculation
- Contacter un conseiller
- Ma caf en ligne
- Déconnexion

Identifier le salarié : Mon numéro de sécurité sociale est le 282073352208717

Pajemploi
Un service des Urssaf

Accueil > Gérer ma liste de salariées > Ajouter une salariée

Ajouter une salariée

N° de Sécurité sociale de votre salariée * : [Valider](#)

Si votre salariée ne possède pas de numéro de Sécurité sociale, cliquez ici

- >> Espace Employeur
- Identification
- Déclarer les salaires versés
- Gérer / modifier mes déclarations
- Gérer mes salariées

www.urssaf.fr | www.caf.fr | www.msa.fr

Pajemploi
Un service des Urssaf

Accueil > Gérer ma liste de salariées > Ajouter une salariée

Ajouter une salariée

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE EMPLOYÉE

Numéro de Sécurité sociale * :

Civilité * : M. Mme

Nom de naissance * : ?

Nom d'usage : ?

Prénom * :

Date de naissance * : 01 / Janvier / (ex: 1973) *

Les champs signalés par le symbole * sont obligatoires.

[Précédent](#) [Valider](#)

- >> Espace Employeur
- Identification
- Déclarer les salaires versés
- Gérer / modifier mes déclarations
- Gérer mes salariées
- Service Pajemploi +
- Gérer mes coordonnées bancaires
- Modifier mes données personnelles
- Mon CMG
- Bulletins de salaire
- Éditer mes attestations fiscales
- Éditer ma notification d'immatriculation
- Contacter un conseiller
- Ma caf en ligne

www.urssaf.fr | www.urssaf.fr | www.urssaf.fr

Pajemploi
Un service des Urssaf

Accueil > Gérer ma liste de salariées > Ajouter une salariée

Ajouter une salariée

CHOIX DU MODE DE GARDE

Assistante maternelle agréée
Début de l'agrément en cours * : [] / [] / [] ?

Garde d'enfant à domicile

Précédent Valider

>> Espace Employeur

- Identification
- Déclarer les salaires versés
- Gérer / modifier mes déclarations
- Gérer mes salariées
- Service Pajemploi +
- Gérer mes coordonnées bancaires
- Modifier mes données personnelles
- Mon CMG
- Bulletins de salaire
- Éditer mes attestations fiscales
- Éditer ma notification d'immatriculation
- Contacter un conseiller
- Ma caf en ligne
- Déconnexion

Puis, chaque mois, déclarer le nombre d'heures payées via la rubrique « déclarer les salaires versés ».

www.urssaf.fr | www.urssaf.fr | www.urssaf.fr

Pajemploi
Un service des Urssaf

Accueil > Etablir un volet social

Déclarer un salaire versé

Merci de sélectionner la salariée pour laquelle vous souhaitez déclarer un salaire

Salariée à déclarer	Service Pajemploi +
<input type="radio"/> []	[X]

Votre salariée n'apparaît pas dans la liste ?

Valider

>> Espace Employeur

- Identification
- Déclarer les salaires versés
- Gérer / modifier mes déclarations
- Gérer mes salariées
- Service Pajemploi +
- Gérer mes coordonnées bancaires
- Modifier mes données personnelles
- Mon CMG
- Bulletins de salaire
- Éditer mes attestations fiscales
- Éditer ma notification d'immatriculation
- Contacter un conseiller
- Ma caf en ligne
- Déconnexion




- >> Espace Employeur
- Identification
- Déclarer les salaires versés
- Gérer / modifier mes déclarations
- Gérer mes salariées
- Service Pajemploi +
- Gérer mes coordonnées bancaires
- Modifier mes données personnelles
- Mon CMG
- Bulletins de salaire
- Éditer mes attestations fiscales
- Éditer ma notification d'immatriculation
- Contacter un conseiller
- Ma caf en ligne
- Déconnexion

Accueil > Etablir un volet social

Déclarer un salaire versé

Saisissez les éléments de rémunération de **Florence LAMBERT**

En cliquant sur , vous obtiendrez des explications pour vous aider à remplir la rubrique

Dernière déclaration	
Dernière déclaration	Pas de déclaration durant les 6 derniers mois
Travail effectué	
Période d'emploi	Du 01 au 31 Décembre 2020
Date de paiement du salaire	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>
Nombre d'heures effectives (y compris les heures d'absence pour congés payés et les heures spécifiques le cas échéant)	<input type="text"/>
Nombre de jours de congés payés	<input type="text"/> / <input type="text"/>
Avez-vous des heures supplémentaires à déclarer ?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Avez-vous des heures spécifiques à déclarer ?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Rémunération	
Salaire net (Hors indemnités kilométriques, frais de transport et indemnités de fin de contrat)	<input type="text"/> / <input type="text"/> €
Avez-vous versé un acompte à votre salariée ?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Avez-vous des indemnités kilométriques ou des frais de transport à déclarer ?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Enfant(s) gardé(s) - Merci de sélectionner le ou les enfant(s) gardé(s)	
Nouveau-né gardé	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>
Souhaitez-vous renseigner un enfant complémentaire ?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Si les informations concernant vos enfants ne sont pas correctes, merci de contacter votre CAF/MSA	
Fin de contrat	
Voulez-vous signaler une fin de contrat ?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non

SIMULATION

Paramètres saieis	
Code Postal Saliari	87430
Code Postal Employeur	87100
Type d'activiti	Garde d'enfant à domicile
Nombre d'heures	14.00
Nombre d'heures supplémentaires à 25%	0.00
Nombre d'heures supplémentaires à 50%	0.00
Age de l'enfant le plus jeune	0 - 3 ans
Complément d'activiti partiel	NON
Salaire net	350,00 €

Résultat de votre simulation avec les taux et barèmes en vigueur au 23/01/2021

	Cotisations Patronales	Cotisations Salariales
CSG + RD\$		442,69 x 2,900% = 12,83
CSG DEDUCTIBLE		442,69 x 6,800% = 30,10
VIELLISSE		450,57 x 0,400% = 1,80
MALADIE	450,57 x 13,000% = 58,57	
VIELLISSE	450,57 x 8,550% = 38,52	450,57 x 6,900% = 31,09
	450,57 x 1,900% = 8,56	
ALLOC. FAMILIALES	450,57 x 5,250% = 23,65	
ACCIDENT DU TRAVAIL	450,57 x 1,900% = 8,56	
FNAL	450,57 x 0,100% = 0,45	
CSA	450,57 x 0,300% = 1,35	
FORMATION PROFESSIONNELLE	450,57 x 0,550% = 2,48	
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	450,57 x 0,016% = 0,07	
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	450,57 x 5,230% = 23,56	450,57 x 4,790% = 21,58
PREVOYANCE	450,57 x 0,960% = 4,33	450,57 x 0,700% = 3,15
ASSURANCE CHOMAGE	450,57 x 4,050% = 18,25	
	188,35 €	100,55 €
Total cotisations	288,90 €	

Montant des cotisations prises en charge par votre Caf ou MSA	0,00 €
Montant de l'exonération des cotisations salariales au titre des heures supplémentaires	0,00 €
Montant de la déduction forfaitaire de cotisations	0,00 €
Montant des cotisations restant à votre charge	288,90 €
Salaire net à payer	350,00 €

- ATTENTION, cette simulation ne tient pas compte de la prise en charge partielle de la rémunération de votre salarié par la CAF ou MSA !

Le complément de libre choix de mode de garde est à hauteur de 85% des dépenses salariales engagées.

Dans cet exemple, pour 14 heures réalisées (pour des parents de la tranche 2 – aide maxi 296.51€) :

Il restera à charge des parents :

- après réception des aides de la CAF → **53.50 €** sur les 350 € versés à la salariée,
- **131.45 € (-26€ en sup avec déduc forfaitaire)** sur les cotisations sociales prélevées par Pajemploi,

Soit un total à charge pour les parents de 184,95€ sur lequel s'applique un crédit d'impôts de 50% (soit un remboursement de 92.47€).

Coût réel de la prestation pour 14h → 92.48€ soit un taux horaire de 6.6€/heure pour mes services à domicile après remboursement des impôts

Lien des impôts expliquant le crédit d'impôts:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12>

Impôt sur le revenu - Crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile

Vérfifié le 01 janvier 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

i Impôt sur le revenu : déclaration 2021 des revenus de 2020

Cette page est à jour pour la déclaration des revenus de 2020.

Cependant, les formulaires, services en ligne et documents d'information ne sont pas encore disponibles pour la campagne 2021. Ils seront mis en ligne dès qu'ils seront disponibles.

Vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt pour employer un salarié employé à domicile ou un service à la personne réalisé par une association, une entreprise ou un organisme agréé.

Montant

Taux

Le crédit d'impôt s'élève à **50 %** des dépenses supportées dans l'année dans la limite de plafonds.

Les aides reçues pour financer l'emploi du salarié à domicile sont exclues des dépenses.

Par exemple [l'Apa](#), le complément de libre choix du mode de garde (CMG) ou l'aide financière de l'employeur.

Plafond annuel des dépenses

Cas général

Première année d'emploi

En cas d'invalidité

Les dépenses sont retenues dans la limite de **12 000 €** par an.

Ce plafond est majoré de **1 500 €** (sans pouvoir dépasser au total **15 000 €**) dans les cas suivants :

- par enfant à charge (750 € en cas de garde alternée)
- par membre de votre foyer âgé de plus de 65 ans
- par ascendant de plus de 65 ans.

En cas de petits travaux, les dépenses liées aux prestations suivantes sont retenues dans les limites suivantes. Ces montants s'imputent sur le plafond annuel de **12 000 €**.